

## ARRÊTÉ N° AG 109-2023

### PORTANT AUTORISATION TEMPORAIRE D'INSTALLER UN BARBECUE AU STADE LEON LAURENT LE LUNDI 1<sup>er</sup> MAI 2023

Le Maire d'AVALLON,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la demande formulée par Monsieur DELORME Gérard président de l'association AFCO 89200 AVALLON sollicitant l'autorisation d'installer un barbecue, à l'occasion du « 43ème Tournoi du 1<sup>er</sup> mai » le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 au stade Léon LAURENT à AVALLON,

Considérant que rien ne s'oppose à la délivrance de l'autorisation demandée,

### ARRÊTE

#### **Article 1 :**

L'autorisation est accordée au requérant, d'installer un barbecue, au stade Léon LAURENT, le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023.

#### **Article 2 :**

L'atelier de cuisson doit être réglementé et sécurisé durant toute la durée de la manifestation et répondre aux consignes suivantes :

- Privilégier un endroit avec peu de végétation,
- Matérialiser l'espace réservé à cet effet, par un périmètre de sécurité,
- Utiliser un matériel stable avec piétement de manière à ce que le brasier ne soit pas en contact direct avec le sol,
- Stocker à proximité de cette zone une réserve d'eau (jerrycane), ainsi qu'un extincteur,
- Eteindre les braises après utilisation.

#### **Article 3 :**

Cette autorisation ne fait pas obstacle aux règles relatives à l'ordre et à la tranquillité publique ainsi que des dispositions qui incombent en matière de sécurité contre l'incendie.

#### **Article 4 :**

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie d'Avallon et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans les formes légales, affiché aux endroits habituels, et transmis aux intéressés.

#### **Article 5 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de deux mois après sa publication. Il peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

AVALLON, le 13 avril 2023

Le Maire,

  
  
Jamilah HABSAOUI